

RAPPORT DE MISSION

AU 31/12/2021



**Claire
MARTINETTO**
Présidente
du directoire

2 ans déjà... Et après ?

En juin 2020, Ecofi devenait la première société de gestion française à prendre le statut d'entreprise à mission. Cet acte fort s'inscrivait dans l'histoire et l'actualité de nos engagements afin de les pérenniser et de les inscrire dans le futur. Filiale d'une banque coopérative, créateur du premier fonds de partage en Europe en 1983, 100% ISR* pour notre gamme de fonds ouverts depuis 2019... Nos bases étaient solides.

Nous avons ainsi défini 4 objectifs dans nos statuts.

- Contribuer par notre politique d'investissement et d'influence à l'amélioration des pratiques responsables des émetteurs et de la Place.
- Contribuer à répondre aux besoins financiers de l'économie sociale et solidaire.
- Favoriser la participation des salariés aux grandes orientations de l'entreprise et partager la valeur créée.
- Accorder nos pratiques d'investisseur et d'entreprise en mettant en œuvre une politique RSE ambitieuse.

Depuis 2 ans, nous avons mis en place des indicateurs pour suivre la réalité de ces objectifs. 81% de nos encours labellisés ISR, 10% de nos encours investis dans des fonds solidaires, élection de salariés au conseil de surveillance, réalisation d'une 1^{ère} étape d'un bilan carbone...

Nous pouvons être fiers collectivement du chemin accompli !

Aujourd'hui, nous voulons aller plus loin.

Nous devons agir pour la responsabilité sociale et environnementale au sein de l'entreprise, travailler pour engager davantage les collaborateurs et collaboratrices, consolider la culture d'entreprise et la marque employeur.

Nous devons améliorer la mesure de notre impact, à la fois en termes d'investissements ISR et aussi solidaires, œuvrer pour un monde plus juste, moins émetteur de CO₂, agir pour une transition inclusive qui ne laisse personne au bord de la route. Une première piste ? Utiliser les données de Moody's ESG pour calculer notre impact au regard des ODD, et travailler sur la biodiversité.

Ces projets n'ont de sens en tant qu'entreprise à mission, que s'ils sont conçus collectivement, afin d'aligner nos pratiques d'investisseur et d'entreprise. Ainsi, dès septembre, nous allons initier des ateliers pour co-crée les nouveaux indicateurs de demain pour être une entreprise à mission SMART** !

*100% ISR selon la méthodologie d'ECOFI (hormis 2 fonds indexés). 12 OPC ont aussi obtenu le Label ISR d'État.

** Objectifs spécifiques, mesurables, atteignables (et/ou ambitieux), réalistes et temporellement définis

Un comité éthique et de mission impliqué !

En 2003, Ecofi a constitué un comité éthique qui contribue à éclairer la politique de gestion sur les enjeux clés en matière d'ISR et de finance solidaire, et j'en ai pris la présidence en 2020.

Le comité est devenu en novembre 2020 comité éthique et de mission.

Son rôle ? Contrôler le respect de la mission d'Ecofi, émettre des avis et des recommandations sur les questions éthiques, dont le processus ISR, les activités de vote et de dialogue et la responsabilité sociale de l'entreprise avec les sociétés. Il exerce une action de réflexion et de conseil sur les thèmes prospectifs discutés au sein de la communauté ISR.

Nous avons d'ailleurs été partie prenante dans la formulation de sa raison d'être et de ses objectifs statutaires.

Nous avons ainsi depuis 2 ans évalué la cohérence entre les objectifs inscrits dans les statuts, les indicateurs et les actions mises en place par la société de gestion pour y parvenir. Lors des 3 réunions de 2021, nous avons à chaque fois fait un point sur la mission, le rapport de mission et le choix des indicateurs.

Ce changement de statut a été pour moi une véritable opportunité pour « challenger » encore davantage Ecofi, sur ce qu'elle fait en tant qu'investisseur responsable, ainsi que son rôle auprès de toutes ses parties prenantes. L'arrivée d'un salarié au sein du comité a été très bénéfique pour approfondir les réflexions, et avoir une vision interne enrichie.

Ecofi a ainsi engagé de nombreux travaux pour aller toujours plus loin dans ses engagements. En cohérence avec son positionnement et sa gamme de fonds ouverts 100% ISR*, le renforcement de la politique climat, décidé en 2021 et mis en place début 2022, a fait l'objet de nombreux échanges, de discussions intenses, afin de trouver le meilleur compromis entre la nécessité d'aller vite pour réduire les émissions carbone et une sortie progressive des portefeuilles, pour continuer à allier performance financière et respect de l'Homme et de la Planète. D'autres sujets ont été abordés, comme la mise à jour annuelle de la politique de vote, la présentation du rapport de vote et de dialogue...

Je suis convaincue qu'Ecofi a toutes les cartes en main pour aller plus loin dans ses engagements et relever les défis écologiques et sociaux qui nous attendent afin que la finance reste un levier puissant d'action pour maintenant et pour les générations futures.



**Laurence
SCIALOM**

Présidente
du comité éthique
et de mission

OBJECTIFS ET INDICATEURS

OBJECTIF #1

OBJECTIF #1 CONTRIBUER PAR NOTRE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ET D'INFLUENCE À L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES RESPONSABLES DES ÉMETTEURS ET DE LA PLACE

INDICATEUR 1

**100% des OPC
ouverts ISR***

ÉCHÉANCE

31/12/2021

CIBLE

100 %

ÉTAT

au 31/12/2021



CE QUE NOUS AVONS FAIT

Nous avons pris la décision structurante de ne proposer à nos clients que des OPC ISR au sein de notre gamme ouverte. Désormais, notre processus interne de création de fonds, porté par le comité de direction, intègre cet engagement. Et dans les fonds pour lesquels l'AMF n'autorise pas de se prévaloir du caractère ISR, nous mettons malgré tout en œuvre les mêmes règles extra-financières de sélection des titres.

**12
OPC ont
obtenu le
Label ISR
d'État**

INDICATEUR 2

**Au moins 1 OPC
aligné sur la
trajectoire 1,5°C**

ÉCHÉANCE

31/12/2021

CIBLE

1 OPC aligné

ÉTAT

au 31/12/2021



CE QUE NOUS AVONS FAIT

Epargne Ethique Actions est la première Sicav ISR d'Ecofi, créée en 2000, avec un niveau d'engagement très fort.

En février 2022, Ecofi a renforcé son engagement en incluant un axe supplémentaire, celui de la transition climatique : le portefeuille d'Epargne Ethique Actions est désormais investi dans une sélection d'actions alignées sur le Scénario de Développement Durable (SDS 1,5°C d'ici 2050) de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Ce scénario a pour objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C comparé aux niveaux préindustriels afin de réduire sensiblement les risques et les effets des changements climatiques.

Il repose notamment sur les enjeux suivants :

- réduire drastiquement l'usage du charbon et du pétrole dans le monde,
- stabiliser la consommation globale d'énergie et promouvoir très largement toutes les solutions d'efficacité énergétique.

**1
OPC
labellisé
ISR aligné**

INDICATEUR 3

Au moins
10 dialogues
individuels

ÉCHÉANCE

31/12/2021

CIBLE

10 dialogues

ÉTAT

au 31/12/2021



CE QUE NOUS AVONS FAIT

Le dialogue avec les émetteurs est une pierre angulaire de notre compréhension des pratiques des entreprises dans lesquelles nous investissons.

Si nous participons à de nombreuses initiatives collectives, nous n'oublions pas les sollicitations individuelles dans lesquelles nous pouvons interpeller les dirigeants sur des sujets emblématiques.

Pratiques d'entreprises, réponses aux agences de notation, réactions aux controverses, autant de sujets sur lesquels nous les invitons à s'exprimer.

11
dialogues
individuels
en 2021



Dialogue avec...

En 2021, Ecofi a dialogué avec **RENAULT** sur le respect des droits de l'Homme dans la chaîne des fournisseurs de cobalt. Dix-sept questions ont été posées, principalement sur les mesures mises en place auprès de ses fournisseurs dans la lutte contre les violations des droits de l'Homme, et en particulier sur le travail forcé et le travail des enfants. D'autres questions sur les risques environnementaux (consommation d'eau dans les mines et sa pollution) et sur les sujets sociaux ont été posées. Ecofi a ainsi demandé à la société d'intégrer dans les audits de ses fournisseurs de cobalt des critères spécifiques permettant d'évaluer leur impact sur la santé des salariés, notamment vis-à-vis des poussières relâchées par l'extraction.

Ecofi a également dialogué avec **PRYSMIAN** concernant les résolutions prévues à l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires. Ainsi, Ecofi a exposé à la société les raisons pour lesquelles elle avait voté contre la distribution du dividende et la rémunération du dirigeant, considérées comme non équilibrées. Ecofi a signalé à l'entreprise que la rémunération globale du dirigeant ne devait pas excéder 3 fois sa rémunération fixe et qu'elle devait être cohérente avec les pratiques en cours pour les sociétés de taille équivalente. De plus, les conditions de performance de la rémunération long terme de Prysmian portent sur 3 ans au lieu d'un minimum de 4 ans prévus par la politique d'Ecofi.

OBJECTIFS ET INDICATEURS

OBJECTIF #2

OBJECTIF #2 CONTRIBUER À RÉPONDRE AUX BESOINS FINANCIERS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

INDICATEUR 1

Progression
des encours
des fonds solidaires
de 10 % en 2 ans,
hors effet
marché

ÉCHÉANCE

31/12/21

CIBLE

+10 %

ÉTAT

au 31/12/2021



150 M€
Encours
de Choix
Solidaire

+15 %
Encours
solidaires
sous
gestion

CE QUE NOUS AVONS FAIT

La loi PACTE est un accélérateur pour l'épargne solidaire, en imposant aux compagnies d'assurance-vie de faire figurer dans leurs contrats au moins une unité de compte solidaire.

Acteur majeur et pionnier de l'investissement solidaire en France, Ecofi est naturellement présent sur ce marché et a été sollicité par plusieurs compagnies d'assurance. Avec l'appétence toujours marquée de nos clients affinitaires, cette évolution de la réglementation nous a permis de faire progresser nos encours solidaires au-delà de l'objectif que nous nous étions fixé.



Focus sur une entreprise solidaire financée...

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de la région Centre est une association visant à préserver les milieux naturels remarquables de la région.

Cet objectif se décline en 4 axes :

- connaître et comprendre les espèces pour mieux les protéger;
- accompagner les propriétaires privés et publics pour préserver durablement les sites naturels;
- gérer des espaces naturels afin de protéger la biodiversité;
- sensibiliser le grand public et valoriser les espèces.

Sans se limiter au seul volet environnemental, les actions ont aussi des effets sur les volets économiques et sociaux avec des apports évidents sur la cohésion sociale et territoriale : actions sur l'emploi par l'insertion, contribution au maintien de l'économie agricole locale, renforcement de l'attractivité territoriale avec des espaces de qualité...

INDICATEUR 2

**Nombre
d'entreprises
solidaires
financées :
stock porté
à 85 en 2 ans**

**ÉCHÉANCE
31/12/21**

**CIBLE
85 entreprises**

**ÉTAT
au 31/12/2021**



CE QUE NOUS AVONS FAIT

Acteur historique du financement des entreprises solidaires, Ecofi est aujourd'hui, et de loin, la société de gestion la plus intégrée dans l'économie sociale et solidaire (ESS).

Nous souhaitons, au rythme de la progression de nos encours, accompagner davantage de structures, tant les besoins sont nombreux aux quatre coins de l'hexagone. Notre équipe est en première ligne, mais les deux années qui viennent de s'écouler ont ralenti l'activité des structures solidaires et fragilisé certaines. Nous savons déjà que l'objectif de 85 ne sera pas atteint, mais continuons notre prospection, souvent aux côtés du Crédit Coopératif, au service de l'ESS.

**82
entreprises
solidaires
financées**



La parole à...

Guillaume de VAUXMORET, responsable de l'analyse solidaire

À fin 2021, nous avons investi dans 82 entreprises solidaires, pour un montant de 69M€, soit 3 entreprises de plus qu'en 2020 et, plus intéressant, une progression du volume financé de 20 millions d'euros !

Nous avons aussi réalisé des tickets plus importants : en 5 ans, le ticket moyen est passé de 400 à 700k€. À partir d'avril 2020, avec la pandémie, beaucoup d'entreprises solidaires ont préféré utiliser les prêts garantis par l'État (PEG) plutôt que les fonds solidaires pour se financer. Ainsi, 11 entreprises solidaires que nous financions ont pris cette option. L'hémorragie semble terminée, et le momentum à nouveau favorable : les PEG doivent être remboursés et les entreprises reviennent nous voir !

Depuis quelques années, c'est dans la solidarité internationale que nous effectuons les plus grosses levées, par exemple avec Acted ou Bibliothèques sans Frontières.



OBJECTIFS ET INDICATEURS

OBJECTIF #3

OBJECTIF #3 FAVORISER LA PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX GRANDES ORIENTATIONS DE L'ENTREPRISE ET PARTAGER LA VALEUR CRÉÉE

INDICATEUR 1

Participation
d'un salarié au
conseil
de surveillance :
modification des
statuts par l'AG
de 2021

ÉCHÉANCE

31/12/21

CIBLE

1 personne

ÉTAT

au 31/12/2021



CE QUE NOUS AVONS FAIT

Conformément à l'engagement pris, nous avons modifié nos statuts en juin 2021 pour permettre la présence au conseil de surveillance d'un membre élu par les salariés. Nous sommes allés plus loin et plus vite en organisant dès novembre une élection largement suivie qui a vu l'élection d'un tandem mixte.

Notre représentant a pu participer aux séances du conseil dès le début 2022.

83 %
Taux de
participation
à l'élection



La parole à...

David JOURDAN, membre du conseil de surveillance

Travaillant depuis plus de quinze ans pour Ecofi, j'ai toujours considéré que son avenir était étroitement lié aux ambitions et à la participation de ses salariés.

Je me suis porté volontaire pour faire partie du comité éthique et de mission car les quatre objectifs sociaux et environnementaux retenus me paraissent légitimes, réalistes et compatibles avec ceux que je défends dans la sphère privée.

Être ensuite élu comme membre du conseil de surveillance par mes collègues, en tandem avec Marion Villain, constitue une fierté, un devoir, un engagement.

Cela me permet de défendre un point de vue original et de contribuer à peser sur les orientations stratégiques de l'entreprise.

Les échanges au sein du conseil de surveillance sont fructueux, le ton est libre et constructif : bâtir et co-construire est motivant.



INDICATEUR 2

Réunions de l'ensemble des collaborateurs : 3/an en 2021

ÉCHÉANCE
31/12/21

CIBLE
3 réunions

ÉTAT
au 31/12/2021
✓

CE QUE NOUS AVONS FAIT

La crise sanitaire liée au Covid-19, loin d'être un frein, a constitué une opportunité de repenser la manière de délivrer les informations aux collaborateurs. Nous avons réalisé 3 réunions collectives dans un nouveau format qui a permis de créer de la proximité, même à distance.

En effet, nous avons largement associé les collaborateurs à ces échanges. D'abord pour partager les réussites collectives des différents services (succès commerciaux, réalisations marquantes). Ensuite pour donner un éclairage jusque-là inédit chez Ecofi sur les grands projets en cours, qu'ils soient réglementaires, techniques ou organisationnels.

Et quand il nous a été possible de nous retrouver, nous avons poursuivi ces réunions d'information hors les murs, de manière festive.

10
séquences
vidéos
réalisées
en interne

INDICATEUR 3

Ratio d'équité salariale*

ÉCHÉANCE
31/12/21

CIBLE
8

ÉTAT
au 31/12/2021
✓

CE QUE NOUS AVONS FAIT

Le comité des rémunérations, émanation de notre conseil de surveillance, s'est attaché à vérifier le respect de ce ratio, en particulier dans le cadre de la détermination des rémunérations variables des dirigeants.

Sa réduction passe par une attention marquée à la progression régulière des plus bas salaires.

5,48
Valeur
du ratio
en 2021

Pour les collaborateurs en CDI (salaire de base temps plein + variable), rapport (moyenne des 3 plus élevés) / (moyenne des 3 plus faibles) < 8 (constatation par le comité des rémunérations 2021).

OBJECTIFS ET INDICATEURS

OBJECTIF #3

INDICATEUR 4

Critère ESG dans
la détermination
de la rémunération
salariale
des mandataires
sociaux

ÉCHÉANCE

31/12/21

CIBLE

1 critère présent

ÉTAT

au 31/12/2021



CE QUE NOUS AVONS FAIT

75% des encours des fonds ouverts ISR doivent être alignés sur le scénario 1,5°C. Le comité des rémunérations a adopté ce critère pour l'exercice 2021. Non respecté au 31 décembre, la part de la rémunération variable des dirigeants qui y est attachée n'a pas été versée.

58 %
Niveau
d'alignement
global des
encours



OBJECTIFS ET INDICATEURS

OBJECTIF #4

OBJECTIF #4 ACCORDER NOS PRATIQUES D'INVESTISSEUR ET D'ENTREPRISE EN METTANT EN ŒUVRE UN POLITIQUE RSE AMBITIEUSE

INDICATEUR 1

Intégration
systématique
d'un critère RSE
pour le choix
des fournisseurs
(marché > 15 k€
en 2021)

ÉCHÉANCE

31/12/2021

CIBLE

1 critère présent

ÉTAT

au 31/12/2021



CE QUE NOUS AVONS FAIT

Notre politique d'achats a été modifiée pour prendre en compte les enjeux de RSE dans le choix des fournisseurs.

Afin d'être toujours plus exigeants, nous avons élaboré un questionnaire détaillé après une démarche itérative qui nous a permis de recenser les bonnes pratiques au sein de notre groupe.

Désormais, chaque soumissionnaire se voit donc attribuer une note RSE globale.

15
questions
RSE posées
à nos
fournisseurs



OBJECTIFS ET INDICATEURS

OBJECTIF #4

INDICATEUR 2

Présence
systématique
d'une femme
et d'un homme
dans la shortlist
des recrutements

ÉCHÉANCE
31/12/2021

CIBLE
Mixité
dans les shortlists

ÉTAT
au 31/12/2021



CE QUE NOUS AVONS FAIT

Faisant le constat que notre métier n'est pas très féminisé, nous avons dû agir en profondeur pour nous assurer de la présence de candidats des deux genres dans nos processus de recrutement : sensibilisation des managers, annonces non stéréotypées, exploitation des réseaux et consignes données aux éventuels cabinets de recrutement.

L'encouragement des candidatures féminines reste encore à ce jour un engagement fort dans l'asset management.

7
recrutements
réalisés ou
lancés en
2021



La parole à...

Olivier PLAISANT, directeur de la gestion actions

En 2021 et début 2022, j'ai dû pourvoir deux postes sur le desk actions. Nous ne sommes pas passés par un cabinet de recrutement, il était donc difficile d'aller solliciter des candidat(e)s et nous avons reçu les candidatures au fil de l'eau.

Le principal obstacle auquel nous avons été confronté vient du faible degré de féminisation de notre métier, en effet, même si cela s'est amélioré depuis 20 ans, il reste encore très masculin. Ainsi, pour vous donner un ordre d'idée, nous n'avons reçu spontanément que 10% de CV féminins, et seulement 10 sur 150 sur LinkedIn !

En dépit de cette faible proportion, le processus de sélection se basant avant tout sur les compétences, nous avons pu trouver des candidates susceptibles de faire partie de la short-list, si bien que cet obstacle, quoique réel, n'est pas insurmontable. Le respect de l'indicateur sur la présence d'une femme dans la short-list, a pu être satisfait !

Nous avons recruté un homme et une femme.

Cet indicateur est important et nous incite à avancer sur le sujet de la mixité. Les efforts d'Ecofi en la matière créeront sans nul doute un cercle vertueux qui permettra à la société d'être de plus en plus exemplaire sur ce sujet, donc de plus en plus attrayante pour les candidates potentielles...



INDICATEUR 3

Réalisation
d'une 1^{ère} étape
d'un bilan carbone
au 31/12/2021

ÉCHÉANCE
31/12/2021

CIBLE
Bilan réalisé

ÉTAT
au 31/12/2021



CE QUE NOUS AVONS FAIT

Notre activité est par nature peu émissive et repose, en matière d'émissions de gaz à effet de serre, principalement sur des achats de prestations intellectuelles et des services informatiques.

Profitant de travaux réalisés au sein du Groupe BPCE, nous avons pu gagner en efficacité sur l'estimation des émissions de nos achats.

Et pour nos fournitures plus matérielles, nous retenons maintenant, lorsque c'est possible, des solutions moins polluantes, produites plus près de nous.



Mission accomplie pour Ecofi

Le comité éthique et de mission s'est réuni 3 fois en 2021. Il a eu l'occasion de suivre de près les démarches de la société et d'échanger sur ses pratiques.

En conclusion, et sur la base des indicateurs au 31/12/2021, le comité éthique et de mission estime qu'**Ecofi respecte l'exécution de la mission de l'entreprise définie par ses quatre objectifs.**

**ECOFI**

Entreprise à mission
Société de gestion de
portefeuille agréée par
l'AMF sous le n°GP97004

22 rue Joubert - 75009 Paris
01 44 88 39 00

contact@ecofi.fr
www.ecofi.fr

COMPOSITION DU COMITE ÉTHIQUE ET DE MISSION

- **Laurence SCIALOM**, Présidente du Comité éthique et de mission, Professeure des Universités
- **Sandrine BLANC**, Enseignante-chercheuse à l'INSEEC
- **Pascal GIRARDOT**, Président de FEDERACTIVE
- **Isabelle GOUGENHEIM**, Présidente de l'association IDEAS et Conseillère à la Médiation des entreprises au ministère de l'Economie et des Finances
- **Geneviève GUENARD**, Ex Présidente de la SIDI
- **David JOURDAN**, Directeur de la gestion crédit d'Ecofi
- **Laurence MORET**, Directrice de la communication externe, des partenariats et de la documentation du Crédit Coopératif
- **Karol SACHS**, Retraité du Crédit Coopératif – Spécialiste de la finance solidaire
- **Pierre-Antoine VARIN**, Président du CEDRE FINANCE ETHIQUE

ECOFI

Ecofi est un pionnier et un acteur majeur de la finance engagée, avec une gestion 100 % ISR pour sa gamme de fonds ouverts* depuis janvier 2019, et une expertise dans les fonds solidaires, avec plus de 80 entreprises financées.

Ecofi a désormais affirmé sa raison d'être et a pris le statut d'Entreprise à mission.

Au service de ses clients depuis 1972, Ecofi a développé un savoir-faire dans les grandes classes d'actifs et gère une gamme complète et pertinente de produits et solutions d'investissement, reposant sur une gestion de conviction et une culture forte du contrôle des risques.

Sa capacité à rechercher des solutions innovantes adaptées aux évolutions de marché et aux contraintes et besoins de ses clients révèle une structure réactive et agile basée sur un engagement fondé sur le long terme.

Pour Ecofi, être responsable c'est s'engager auprès de ses clients à choisir les meilleurs actifs pour pérenniser la performance et préserver les intérêts des générations futures. Notre signature l'affirme : **Actifs pour le futur.**

Ecofi est la société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, membre de BPCE.

100% ISR selon la méthodologie d'ECOFI (hors 2 fonds indexés). Parmi ces fonds, 12 OPC ont aussi obtenu le Label ISR d'État.